



## DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**- Séance du 16 décembre 2025 -**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :  
**27**

Présents et représentés :  
**27**

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 10 décembre 2025, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAudeau, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

**PRÉSENTS :** M. Jean-Michel GIRAudeau, Maire,  
M. Olivier MALEcamp, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINE, M. Nicolas FOUCHE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,  
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Christine ROUSSET, Mme Véronique MAFFÉO, Mme Adeline CLOGENSON, M. Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, Mme Sylvie MARCHAND, M. Laurent MEUNIER, Mme Valérie RICHETIN, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Mme Sophie Anne PÉAN qui donne procuration à Mme Adeline CLOGENSON, Mme Marie-France DELANZY qui donne procuration à M. Thierry DELCUPE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. Ludovic GOURDY

---

- **Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T depuis le 27 octobre 2025**

Monsieur Jean-Michel GIRAudeau, Maire, rappelle au Conseil Municipal, que par délibération n° CM02/033/2020 du 9 juin 2020, le Conseil Municipal lui a délégué, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées aux articles L 2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Depuis le 27 octobre 2025, les décisions suivantes ont été prises :

N° décision	Date	Société	Libellé	Montant
72/2025	07/11/2025	Société ROUSSEL	Signature d'un contrat de maintenance préventive et curative des équipements du réfectoire de l'école Claudine HERMANN avec la société ROUSSEL pour l'année 2026	2 010 € TTC
73/2025	10/11/2025	Organise « Azur Conseil & Formation »	Signature d'une convention simplifiée de formation professionnelle avec l'organisme « Azur Conseil & Formation » / Le 12/12/2025	840 € TTC

74/2025	13/11/2025	SARL SEGE	Avenant n°1 – lot 9 – Electrification de l'école de la Roche	99,00 € - 091-219104619-20251216-CM450992025 5 062,66 € TTC
75/2025	13/11/2025	Entreprise Immobilier Patrimoine Construction	Avenant n°1 – lot 6 – Isolation, doublages, cloisons, faux-plafonds, menuiseries intérieures	2 256 € TTC
76/2025	17/11/2025	-	DM3/2025 – Décision Modificative du budget n°3-2025	-
77/2025	17/11/2025	Société Technocarte	Avenant N° AV-MPP-2026-1336 relatif au contrat et avenant de maintenance 241131 – Société TECHNOCARTE	919,85 € TTC
78/2025	02/12/2025	Société Schneider et Cie	Signature d'un contrat pour la maintenance CVC de l'école Claudine Hermann	19 017,60 € TTC
79/2025	08/12/2025	ASC Production	Signature d'un contrat de cession pour la représentation du spectacle « AMY Sandy », dans le cadre des vœux du Maire au Personnel, le 09/01/2026 à l'Espace Aragon	1 850 € TTC

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- Prend acte de ces décisions.

*Le 18 décembre 2025*  
**Jean-Michel GIRAudeau, Maire**

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Giraudeau" over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN EN L'ESSONNE" around a central emblem featuring a coat of arms.